

Saillon, le 10 mai 2019

# Résumé de session spéciale mai 2019

Conseiller national Benjamin Roduit (PDC / VS)

# Un monitorage pour améliorer le quotidien des personnes handicapées (int. 19.3524)

La Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) est complexe et fait référence à de nombreuses autres bases légales, notamment en lien avec les constructions et aménagements. Ainsi, il est difficile de déterminer l'ampleur des actions déployées pour améliorer le quotidien des personnes handicapées et les actions qui restent à entreprendre. En effet, aucun monitorage de la mise en œuvre de la LHand et des dispositions cantonales d'architecture sans obstacles n'est actuellement prévu. Cela ne permet pas de bénéficier d'une vision globale et empêche d'identifier les progrès réalisés ainsi que les lacunes à combler. Je demande au Conseil fédéral de mener des réflexions, en tenant compte des aspects financiers notamment, sur la mise en place d'un un tel monitorage, en particulier pour les bâtiments accessibles au public.

### Conventions tarifaires dans le domaine de la santé (int. 19.3525)

Les conventions tarifaires font couler beaucoup d'encre. Qui se met autour de la table pour décider des tarifs en vigueur dans le domaine de la santé? Quels sont les critères de représentativité? Qui signe au final la convention? Faut-il une majorité? Christophe Darbellay avait déposé un postulat en 2011 pour demander un rapport sur la question. La pratique du Conseil fédéral reste néanmoins floue. J'ai donc déposé une interpellation afin de savoir si le Conseil fédéral peut adopter une attitude plus transparente en la matière ainsi qu'adapter sa pratique dans le but d'atteindre une meilleure représentativité.

#### Loi sur la chasse (débat)

J'ai eu l'occasion de préparer la Loi sur la chasse avec les fédérations de chasse. Suite à ces échanges, un amendement a été déposé concernant les dégâts faits par les grands prédateurs au gibier. Il a été accepté par 97 voix contre 95. Ce vote serré est le reflet de la tension présente lors des débats. Les demandes de parole ont été nombreuses et passionnées et j'ai eu l'occasion d'intervenir à 6 reprises. Mon objectif était de préserver l'activité de nos populations de montagne, notamment les agriculteurs.



## Abolition de la pénalisation du mariage (Initiative cantonale 16.318)

Le Grand Conseil argovien a déposé en novembre 2016 une initiative cantonale demandant l'abolition de la pénalisation du mariage. Sur le plan fiscal, les couples mariés et les couples vivant sous le régime du partenariat enregistré forment une communauté économique de deux personnes. Ils ne doivent pas être pénalisés par rapport à d'autres modes de vie, notamment en matière d'impôts et d'assurances sociales. Grâce au travail conséquent mené par le groupe PDC auprès des autres parlementaires, le texte a été accepté par une majorité du parlement suisse durant cette session.

#### Contact

Benjamin Roduit, Conseiller national, 079 607 79 56, benjamin.roduit@parl.ch

Pour plus d'information : www.benjaminroduit.ch